

Image not found or type unknown



Hébergement à titre gratuit

Par **poucnette59000**, le **30/10/2008** à **09:57**

Bonjour,

Un ami accepte de m'héberger à titre gratuit.

J'aurais souhaiter savoir si au niveau de la taxe d'habitation, il risque d'avoir un supplément.
et si moi je dois payer quelque chose???

Puis-je effectuer mon changement d'adresse sans que cela influe sur mes impôts.
Cela risque-t-il d'engendrer des problèmes divers ou autres???

Merci pour vos réponses.

Bonne journée.